

Maintenance et entretien polyvalent des locaux

RS5012 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	343t
Formacode(s)	22486
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	10/09/2019
Date d'échéance	10/09/2024

Certificateur(s)

APAVE CERTIFICATION · SIRET : 50022939800010

Partenaires habilités

6 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 6 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
APAVE	52757314100043	Former
APAVE ALSACIENNE SAS	30157044600015	Former
APAVE EXPLOITATION FRANCE	90386961800012	Former
APAVE NORD-OUEST SAS	41967142500751	Former
APAVE PARISIENNE SAS	39316827300026	Former
APAVE SUDEUROPE SAS	51872092500032	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Objectif : La certification s'adresse à un public de professionnels déjà qualifiés de l'électricité / du CVC / des installations sanitaires / de la maintenance de l'enveloppe intérieure du bâtiment. Elle vise l'acquisition de compétences complémentaires, leur permettant d'occuper des emplois dans le domaine de la maintenance et de l'entretien polyvalent des locaux à partir des compétences initialement détenues.

Contexte et valeur-ajoutée : Face au besoin croissant des entreprises de tous secteurs souhaitant valoriser leur personnel et certifier leurs compétences dans l'entretien et la petite maintenance des bâtiments, Apave Certification propose une certification de compétence. Elle permet :

- Aux personnes certifiées de :
 - o Valoriser l'acquisition des bonnes pratiques en matière d'entretien des locaux ;
 - o Obtenir une garantie de la capacité à dépanner les installations et à anticiper les dysfonctionnements ;
 - o Renforcer l'employabilité par une reconnaissance objective des compétences par un organisme reconnu, et sécuriser le parcours professionnel.
- Aux entreprises de :
 - o S'assurer des compétences et de la performance du personnel ;
 - o Garantir aux clients la qualité de l'intervention ;
 - o Se démarquer des concurrents par la mise en avant de l'expertise des ressources.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences attestées sont les suivantes :

1. Réaliser des opérations de petite électricité dans ses limites d'habilitation électrique
2. Réaliser un montage électrique identique à un précédent sur une installation monophasée
3. Assurer les actions préventives pour garantir le bon fonctionnement des installations et prévenir le risque incendie
4. Diagnostiquer une dérive de fonctionnement sur une installation électrique et y remédier
5. Réaliser des opérations de maintenance et de maintenance préventive des installations CVC (Chauffage-Ventilation-Climatisation)
6. Diagnostiquer une dérive de fonctionnement sur une installation CVC et y remédier
7. Réarmer une installation CVC suite à une mise en défaut d'une installation CVC dans la limite de ses compétences
8. Diagnostiquer une dérive de fonctionnement sur une installation sanitaire et y remédier
9. Assurer les actions préventives pour garantir la qualité de l'eau
10. Préparer les supports intérieurs en vue d'une intervention
11. Réaliser des opérations d'entretien et d'aménagement de l'enveloppe intérieure existante du bâtiment
12. Vérifier régulièrement l'état des stocks de consommables et appliquer les indications de passage de commandes pour anticiper les interventions futures (régulières ou ponctuelles)
13. Émettre des préconisations relatives à l'amélioration énergétique de l'installation
14. Identifier ses limites de compétences et faire appel à la sous-traitance le cas échéant

Secteur d'activité et type d'emploi

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'habilitation électrique niveau BR est exigée en pré-requis.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Habilitation électrique niveau BR et certification inscrite au RNCP de niveau 3 (ancien niveau V)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est composé de l'examineur et du chargé d'affaire d'Apave Certification, organisme tierce-partie indépendant, veillant à la conformité du processus de certification.

Base légale

Date de décision	10/09/2019
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	10/09/2024

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.apave-certification.com/prestations/details-dune-prestation/prod/certification-a-la-maintenance-et-entretien-polyvalent-des-locaux/article/fmz010-2018/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5012/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	2
Parcours menés à terme	2

Taux d'achèvement	100 %
Période	03/2022 – 05/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	11
Montant total engagé	49 170 €
Coût moyen par dossier	4 470 €
Durée moyenne	99 h
Période	11/2020 – 08/2024
France compétences	69 %
Reste à charge titulaire	13 %
Entreprise	10 %
France Travail	9 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.